

Rapport d'activité 2009

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport d'activité vous présente l'essentiel de l'exercice 2009. Il est complété par les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe détaillée.

A l'instar des marchés financiers, l'année 2009 peut être à nouveau qualifiée d'année très turbulente. L'année a commencé sous le signe de la crise financière et l'écroulement des marchés financiers internationaux a accentué la détérioration de la situation. Seules des interventions gouvernementales massives et des paquets de mesures de sauvetages pour des millions de dollars ont pu stabiliser l'économie et alléger le resserrement du crédit du monde bancaire. En conséquence, la fin mars a vu une inversion de la tendance des marchés. Ceci a marqué le début d'une amélioration constante et, en fin de compte, l'exercice s'est soldé par un résultat positif des investissements.



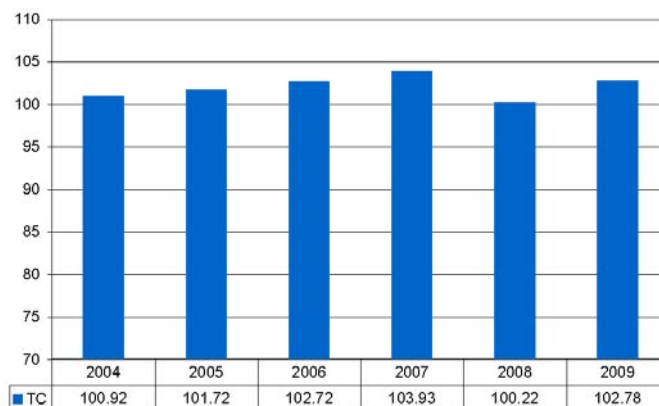
Cette année, la LPP (loi sur la prévoyance professionnelle) a fêté son 25ème anniversaire. Le deuxième pilier a fait ses preuves cette année et l'étranger nous l'envie. Le système de capitalisation se complète très bien avec le système de répartition du 1er pilier.

La CP MOBIL peut fêter elle aussi! Fondée en 1961, elle fêtera l'année prochaine son cinquantenaire.

Les principaux faits de l'exercice 2009

Taux de couverture selon l'article 44 OPP 2

Au 31.12.2009, la CP MOBIL présente un taux de couverture de 102.78%. Il a donc été amélioré de 2.56% par rapport à l'année passée. Depuis 2004, on peut observer l'évolution suivante:



Réserves de fluctuation de valeur

Le bon résultat de l'exercice a permis à la CP MOBIL de constituer des réserves de fluctuation de valeur de CHF 26.4 millions pour l'année 2009. Au total, ce sont CHF 28.7 millions qui ont pu être affichés au titre des réserves de fluctuation de valeur au 31.12.2009.

Frais administratifs

Les frais administratifs dans le cadre de la prévoyance LPP correspondent à 0.4% du salaire assuré. Depuis 2004, la CP MOBIL n'a pas augmenté ses tarifs. Le taux de cotisation de l'année 2010 pour les frais administratifs sera maintenu à ce niveau extrêmement bas.

Taux d'intérêt de l'avoir de vieillesse

En 2009, tous les avoirs de vieillesse (obligatoire et surobligatoire) ont été crédités du taux minimum d'intérêt LPP de 2%. Pour l'année 2010, le taux d'intérêt minimum applicable de 2% sera aussi crédité sur tout l'avoir de vieillesse.

Placements sous propre responsabilité

Les placements actifs sous propre responsabilité de la CP MOBIL correspondent à 8.64% de l'ensemble des actifs de prévoyance pour une valeur de dépôt de CHF 93.9 millions. En 2009, aucun autre placement sous propre responsabilité n'a été ajouté.

Les principaux événements de l'exercice 2009

Service externe

La CP MOBIL a fait de la proximité du client et de la présence sur le marché ses objectifs. En 2009, elle a renforcé sa présence au Tessin et en Suisse occidentale. Pour ces régions, la CP MOBIL a pu engager Madame Corinne Piazzini et Madame Annik Simonin Mellana, deux conseillères en prévoyance compétentes, qui maîtrisent les langues française et italienne. Nous sommes heureux de pouvoir conseiller et encadrer nos clients sur place et dans leur langue.

Plans de prévoyance

L'offre de plans de prévoyance a été revue encore une fois et complétée de solutions attrayantes et transparentes. Les prestations et contributions des nouveaux plans sont calculées sur le salaire soumis à l'AVS et se distinguent par le montant des rentes invalidité et des bonifications de vieillesse. Cette nouvelle offre de plans est très appréciée par les membres des associations.

Crédit de cotisations grâce à la gestion de la santé pour les grandes entreprises et leurs collaborateurs

Des collaborateurs motivés et en bonne santé représentent pour chaque entreprise un gage de réussite important. La CP MOBIL aide ses membres à protéger et à promouvoir la santé de leur personnel. Grâce à cette nouvelle offre attrayante, tant l'entreprise que les collaborateurs bénéficient d'un crédit de cotisation ou d'une contribution d'épargne supplémentaire.



Ce produit optimise l'évolution des cas d'invalidité et aide à stabiliser le coût des primes à un niveau satisfaisant. Les petites entreprises profitent également de cette nouvelle approche, année après année. Les cotisations dont elles doivent s'acquitter diminuent également grâce à la solution sectorielle solidaire choisie par la CP MOBIL, une solution unique en son genre.

Vous trouverez d'autres informations concernant les offres ci-dessus sur notre site Web www.pkmobil.ch. Votre conseiller/ère se tient volontiers à votre disposition pour de plus amples informations. N'hésitez pas à la/le contacter.

Conclusion

Nous remercions nos clients de la confiance qu'ils nous témoignent et nos collaborateurs, les associations responsables et partenaires pour leurs prestations et leur infatigable soutien. Ceci nous a permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés pour l'année passée.

Nous avons entamé cette nouvelle année avec grand entrain et une motivation renouvelée et nous nous réjouissons de poursuivre notre agréable collaboration.

Berne, mai 2010

Caisse de pensions MOBIL



Markus Juon
Présidence



Elio Marazzi
Présidence



Roland Graf
Gérant